

# Des médecins rallient le « Cercle de silence »

Entre 150 et 200 personnes se sont rassemblées en cercle silencieux hier à 18 h place Kléber, en signe de solidarité envers les étrangers menacés d'expulsion. Parmi les manifestants regroupant une vingtaine d'associations bas-rhinoises, des médecins.

Des médecins rallient le « Cercle de silence »

Au gong, les manifestants forment un cercle - presque - silencieux, sous un soleil de plomb vers 18 h place Kléber. Pendant une heure, ils resteront là à l'appel d'une vingtaine d'associations du département pour protester contre une directive européenne sur l'expulsion des personnes étrangères. Mais aussi pour manifester contre la politique d'immigration « comptable » menée par la France.

Chaque 30 du mois depuis avril, le Cercle de silence donne ainsi rendez-vous entre 18 h et 19 h place Kléber pour que chacun puisse faire part de sa solidarité envers les personnes étrangères menacées d'expulsion.

## Le 30 de chaque mois

Hier, le corps médical a gonflé les rangs. « Les médecins sont les témoins impuissants de la détresse de ces populations », indique ainsi Simone Fluhr, membre du Casas. « Depuis un ou deux ans à Strasbourg, c'est comme si l'administration soupçonnait les médecins de faire des certificats de santé de complaisance », rapporte par ailleurs Jean-Maurice Salen, délégué régional de Médecins du monde (lire ci-dessous).

Comme lui, le docteur en psychiatrie Bertrand Piret, président de Parole sans frontière - association créée il y a 18 ans pour favoriser l'accès aux soins en psychiatrie aux étrangers - déplore « la détresse de tout demandeur d'asile dès le début de sa demande. Il existe un stress psychologique provoqué par la manière dont la procédure est conduite en France. Or, il faut rappeler que beaucoup d'entre eux ont été persécutés, traumatisés par des violences dans leur pays. Et que l'asile politique est une disposition démocratique ».

Parmi les manifestants, des élus de la majorité. Déplorant une décision du tribunal administratif, dans l'après-midi, de reconduire à la frontière un Marocain qui allait se marier avec une Strasbourgeoise, l'adjoint au maire Alain Jund a alors confié : « Je crois que nous sommes condamnés à venir ici le 30 de chaque mois pendant des années. »

B. R.

DNA Édition du Mar 1 juil. 2008

mardi 1er juillet 2008